

Monsieur Régis RAVAT
Président - Asso Francophonie Avenir
2811 chemin de Saint-Paul
Parc Louis Riel
30129 MANDUEL

À Orléans, le 16 mai 2023,

Monsieur le Président,

Vous avez alerté le Département du Loiret, par courrier daté du 10 février 2023, d'une irrégularité concernant les plaques murales prévues pour le projet « La Route des Illustres du Loiret ».

Tout d'abord, nous vous remercions chaleureusement de l'intérêt que vous manifestez pour le projet touristique « La Route des Illustres du Loiret » orchestré par Tourisme Loiret avec les précieux partenariats du Conseil Départemental du Loiret, du Souvenir Français et du Crédit Agricole Centre-Loire.

Cette démarche a été imaginée pour répondre à une tendance de plus en plus marquée des visiteurs qui apprécient de découvrir un territoire par ses aspects les plus intimes, c'est la tendance du slowtourisme. Dans cette perspective, et parce que la mission de Tourisme Loiret est de valoriser touristiquement le département, nous avons choisi de mettre en lumière cet aspect humain et historique très riche du Loiret.

A cet effet, des plaques murales sont en cours de conception pour valoriser in situ les biographies des Illustres et leur rattachement au Loiret. Celles-ci prévoyaient initialement un bref résumé en anglais en plus de la biographie en français.

Nous avons pris connaissance avec beaucoup d'attention du texte de la loi Toubon et avons pris la décision de supprimer de l'affichage in situ la traduction en anglais, lui préférant un renvoi par QRcode à un contenu enrichi en ligne.

Nous espérons que vous trouverez l'occasion de venir visiter en personne ce beau projet déployé sur l'ensemble du département de Loiret.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de toute ma considération.

Davy MASSON
Directeur de Tourisme Loiret

L'ÉVASION AUTHENTIQUE
DANS LE LOIRET

Hôtel du Département – 15, rue Eugène Vignat – 45945 ORLEANS
Tél. : 02 38 78 04 04 • info@tourismeloiret.com